Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 44 (1918)

Heft: 12

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sans parler des impossibilités de fonctionnement que décèle de suite une observation même superficielle du schéma ci-contre, un défaut capital de la solution préconisée est le suivant : ou bien le balayage des cylindres C_1 et C_2 par la chasse de mélange combustible se fait convenablement et alors une partie de ce mélange s'échappera avec les gaz brûlés par les ouvertures E, ce qui n'est certainement pas à désirer ; ou bien le balayage se fait mal et chacun sait ce que cela signifie au point de vue du fonctionnement régulier et économique de la machine.

Néanmoins l'idée de principe exposée pourrait, nous semble-t-il, si elle était convenablement étudiée et modifiée, donner lieu à une solution intéressante, constructivement et au point de vue brevets, du problème du moteur léger à deux temps : c'est pourquoi nous l'avons signalée à l'attention de nos lecteurs.

CH. COLOMBI.

Industrie des Turbines dans la Suisse romande.

L'utilisation des forces hydrauliques a, tout spécialement depuis la guerre, pris en France et en Italie une grande extension, fait qui a eu une heureuse répercussion sur l'industrie suisse.

Les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, travaillant en collaboration avec une importante maison française, ont reçu, il y a quelque temps déjà, la commande de nombreuses turbines dont les plus grandes seront construites en France sur les plans élaborés par les dits Ateliers.

Citons entre autres :

2 turbines Francis à spirale, de 10 000 HP. chacune, travaillant sous 33 mètres de chute dans la Haute Durance,

2 turbines de 5600 HP. du même type, aménagées pour une chute de 160 mètres.

4 unités Francis, à axe vertical, de 2500 HP. utilisant une chute de 4 mètres créée à Mauzac, sur la Dordogne. Grâce à leurs grandes dimensions (5,10 m. de diamètre), ces turbines méritent une mention spéciale. Chaque roue, d'un poids d'environ 33 000 kg. devra être construite en plusieurs pièces.

La construction de 12 turbines Pelton, représentant une puissance de 45 000 HP. a aussi été confiée dernièrement à cet établissement vaudois, au développement duquel nous applaudissons bien naturellement, comme à tout ce qui touche à l'industrie si intéressante des machines.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Communiqué sur les délibérations du Comité central, dans sa séance du 15 mai.

En dépit des appels réitérés, aucun sujet n'a été proposé pour le *troisième concours de la fondation Geiser*. Le Comité central en fixera un de sa propre autorité et ouvrira le concours qui doit être clos en 1920.

L'assemblée générale de cette année, à Berne, est prévue pour un dimanche de septembre dont la date n'est pas encore arrêtée. La section de Berne sera invitée à préparer un programme.

Des plaintes ont été de nouveau adressées au Comité central au sujet de l'établissement des tarifs de l'Office des assurances fédérales visant les bureaux d'ingénieurs et d'architectes. Une information est ouverte. La nécessité d'une *revision des statuts de la Société* étant reconnue, le Comité central présentera des propositions à la prochaine assemblée des délégués.

Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

(Section de la Société suisse).

Séance du vendredi 22 mars 1918.

En l'absence de M. G. Autran, président, M. C. Schüle, vice-président, ouvre la séance à 8 h. 50 en présence de seize membres.

Il rappelle qu'il a été fait état au Grand Conseil du rapport de la Commission de la Société pour l'étude de la question de l'agrandissement du Collège et que l'achat d'un terrain à St-Jean a été voté par ce Grand Conseil ; la Section ne devra cependant pas perdre de vue deux choses : l'achat par l'Etat d'autres terrains pour la construction d'autres bâtiments et la mise au concours des constructions projetées.

M. F. Fulpius annonce que le Comité central a décidé de supprimer jusqu'à nouvel avis les assemblées de délégués et de faire voter les délégués par correspondance.

M. C. Schüle passe momentanément la présidence à M. Fulpius et donne lecture du rapport de la Commission nommée pour l'étude de la création d'une école d'architecture à Genève.

Après une discussion animée, diverses décisions sont prises, entre autres celles de renvoyer la suite de la discussion à une séance ultérieure et de remettre à tous les membres de la Section une copie de ce rapport, afin qu'ils puissent se prononcer en connaissance de cause.

Le numéro 3 de l'ordre du jour concerne quelques changements à apporter au programme intercantonal romand d'examens de fin d'apprentissage pour dessinateurs en bâtiment. Lecture est donnée de ce programme qui a besoin en effet d'une révision sérieuse. Une commission composée de MM. Delessert, Fulpius, Gallay, Odier, Weibel, s'en occupera.

La séance est levée à 10 h. 25.

Groupe genevois de la G. e. P.

Son activité en 1917.

Ainsi que cela a déjà été dit ici même l'an passé à pareille époque, le but principal poursuivi par les fondateurs du Groupe a été de mettre en contact personnel les Anciens Polytechniciens demeurant à Genève.

Ce but a été atteint en 1917. Les soupers ont eu lieu régulièrement tous les mois, en général au local habituel du restaurant Rousseau ; quatre d'entre eux cependant ont été organisés à la campagne, l'un en juin à Cologny, le second en juillet au Creux-de-Genthod, le troisième en août à Vernier et le quatrième en septembre à Chêne-Bourg. Quant au traditionnel banquet d'Escalade, il a été remplacé par un simple souper, vu les circonstances.

Deux causeries ont été données, à la suite des soupers en février et en octobre, par MM. J. E. Goss et E. Juillard, ingénieurs. Le premier s'est occupé de la « technique de l'hégémonie mondiale » et a illustré sa causerie de nombreuses projections lumineuses. Le second a pris pour sujet « la détermination de la dureté des métaux par les méthodes scléromètriques ». Ces deux causeries ont suscité, à des titres divers d'ailleurs, des discussions intéressantes.

E.